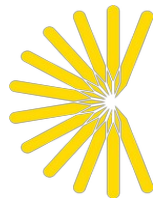




CAUE AUDE

Co-animation du réseau départemental des sites patrimoniaux « Pays Cathare »

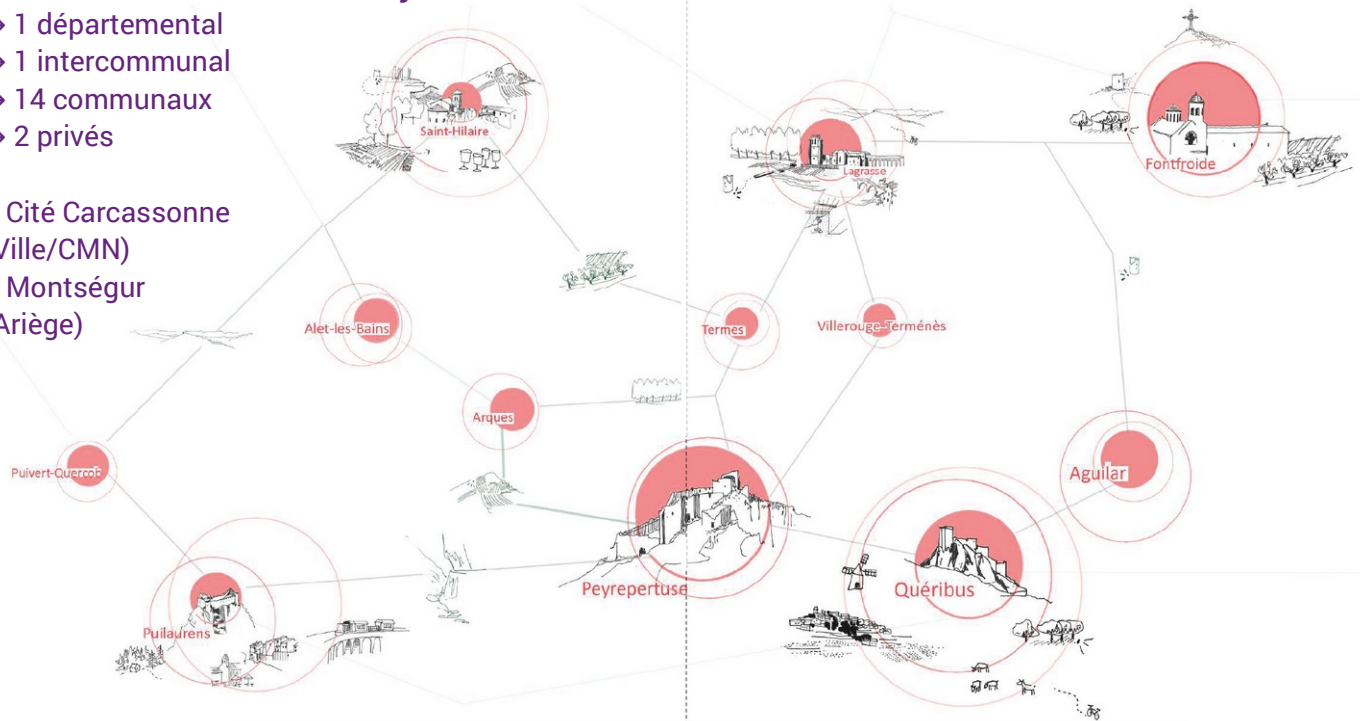


Le réseau des sites du « Pays Cathare »

18 sites médiévaux : abbayes / châteaux / cités

- 1 départemental
- 1 intercommunal
- 14 communaux
- 2 privés

+ Cité Carcassonne
(Ville/CMN)
+ Montségur
(Ariège)



Critères

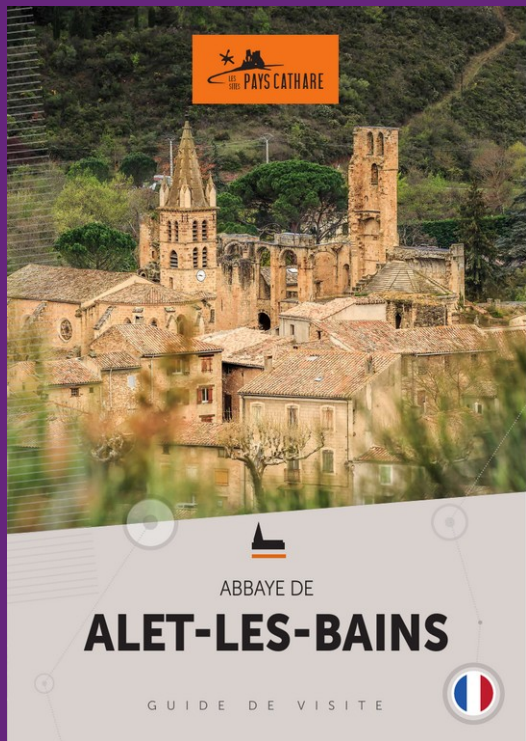
- Histoire médiévale commune (comité scientifique)
- Monument(s) à voir (conservation)
- Mise en tourisme (accueil)
- Charte d'Engagement à signer

Fréquentations

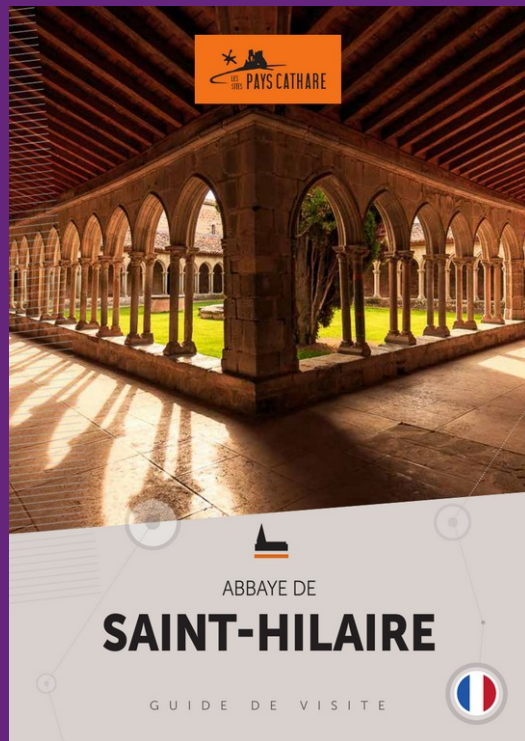
- Seuls 3 sites > 50K/an
- Carcassonne 2M/an

Objectifs politiques

- Préserver ce patrimoine
- Développement rural
- Répartir les flux entre sites
- Limiter l'effet « littoral »
- Adossé à une marque qualité



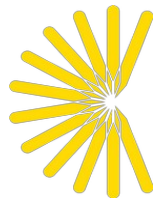
Cités Médiévales



Abbayes



Châteaux



Les grandes phase du réseau « Pays Cathare »

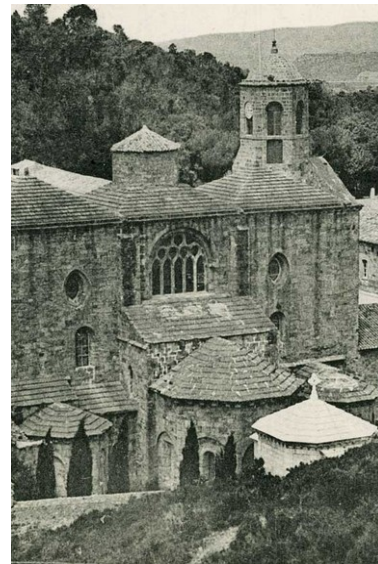
1990 : Lancement du programme départemental - Acte I

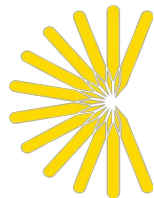
- Mise en sécurité des monuments et campagnes de rénovation
- Fermeture des monuments et mise en tourisme (billetteries)
- Travaux scientifiques et publications (premiers guides de visites)

2014 : Relance et actualisation de la dynamique - Acte II

- Commande d'une charte Architecturale et Paysagère pour fixer une ambition partagée (2017)
- Dotation d'une AMO spécifique pour accompagner les sites (stratégie, programmation, Moe)
- Mise en tourisme de « site élargi » au-delà des monuments (villages/écrans paysagers)
- Chantiers collectifs (médiation, signalétique, boutiques ...)
- Accélération de la candidature au Patrimoine Mondial (création de l'association en 2019)

2022 : Bilan intermédiaire et relance de l'AMO





Les acteurs et partenaires réguliers du réseau

« Groupe projet »

- 1 réunion/mois (techniciens)
- suivi individualisé des sites
- chantiers collectifs
- vie du réseau

PILOTE



« Agriculture,
Tourisme et
Patrimoine »



Agence de
Développement
Touristique



Porteur de la
Candidature
UNESCO



1 poste dédié
conventionné
à 4/5



Partenaires réguliers

- points bilatéraux (techniciens)
- échanges d'infos
- COPIL/COTECH



UDAP
CRMH
SRA



Offices
Tourisme
Interco

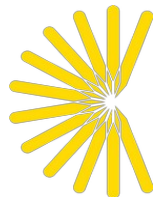


PNR
Corbières



Autres services
(ENS, Routes, Culture ...)





2014 : Relance du Pays Cathare avec l'Acte II

OPTIMISER LA MISE EN TOURISME
DU PATRIMOINE AUDOIS

UNE TRIPLE AMBITION



Refonder la force
du réseau des sites
autour de
valeurs partagées et
d'un **engagement
commun**



Replacer
les Sites Pôles
du Pays Cathare
dans
**les dynamiques
majeures**



Actualiser l'offre des
sites pour **une
attractivité et
un rayonnement
renforcés** auprès
des clientèles

CHANTIERS INDIVIDUELS POUR LES SITES (14 M€ PRÉVISIONNEL 2014-2020)

- Traitement des abords des sites et des espaces publics. ★
- Aménagement des espaces d'accueil et de billetterie. ★
- Réalisation de travaux sur le monument et lieux de visite. ★
- Développement de projets culturels et touristiques. ★

CHANTIERS COLLECTIFS POUR LE « RÉSEAU PAYS CATHARE » (2,5 M€ PRÉVISIONNEL 2014-2020)

- La Signature. ★
- L'offre du réseau en direction des publics.
- La communication et la promotion.
- La signalisation et la signalétique. ★
- La professionnalisation et la qualification des acteurs. ★

Des documents sont mis à votre disposition en libre téléchargement à l'adresse suivante : www.aude.fr/240-le-programme-pays-cathare.htm ou en utilisant le QRcode ci-joint >>>

2013

Préparation Acte II
(doc DPT Aude)

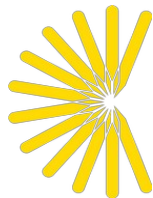


Animation CAUE
Participation CAUE

CAUE :

- Conseils pour les sites + aide AMO
- Conseils pour le DPT
- Formation/Sensib des acteurs (gest projet, paysage ...)





La charte « Signature Paysagère et Architecturale »



Fontfroide



Lagrasse



Lastours



Alet les Bains



Arques



Caunes Minervois



Saint Hilaire



Saint Papoul



Saissac



Peyrepertuse



Puilaurens Lapradelle



Queribus



Villerouge



Fanjeaux



Puivert



Termes



Tuchan Aguilar



Villelongue

Etude « Charte »

- Moa Départementale
- Mission 40 000 € HT
- Durée 1 an (2016-2017)

BPU AMO « light »

- payée par le Département pour les sites (3 200 € HT)
- pilotage AMO par le CAUE (prépa, lien, aide CCTP ...)

Groupement

- N. Michelin/Hame (archi/urba)
- EMF (paysage)
- Jean Couvreur (designer)

PAYS CATHARE

CHARTRE

signature paysagère et architecturale des sites du réseau Pays Cathare



hame ANMA emf

Les enjeux de la charte

- 1.1 - Le Pays Cathare, une identité forte et contrastée
- 1.2 - Les enjeux de la charte
- 1.3 - Le cadre de la charte

Les orientations générales de la charte

- 2.1 - Les 5 orientations
- 2.2 - Une manière d'agir
- 2.2 - Un travail sur la soustraction et l'exigence
- 2.3 - Une cohérence et un imaginaire subtils
- 2.4 - Des aménagements sobres et invisibles
- 2.5 - Des valeurs de partage et de solidarité

Les orientations particulières de la charte

- 3.1 - Les stationnements
- 3.2 - Les cheminements
- 3.3 - Les sols urbains
- 3.4 - Les bâtiments d'accueil
- 3.5 - Les stations
- 3.6 - Les portes
- 3.7 - La végétation
- 3.8 - La signalétique

Socle

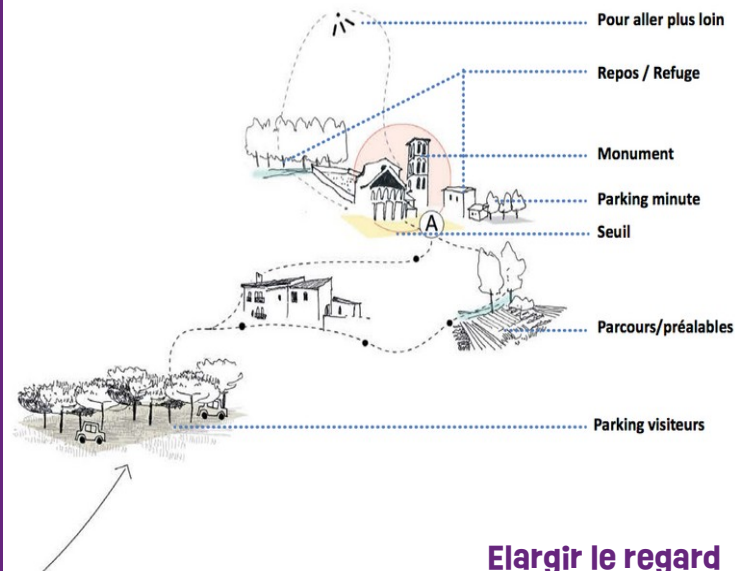
Moa

Moe

Références



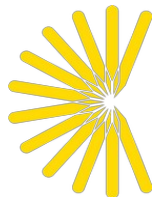
Rotunda, jardin de Metis, Canada, Citylaboratory arch.



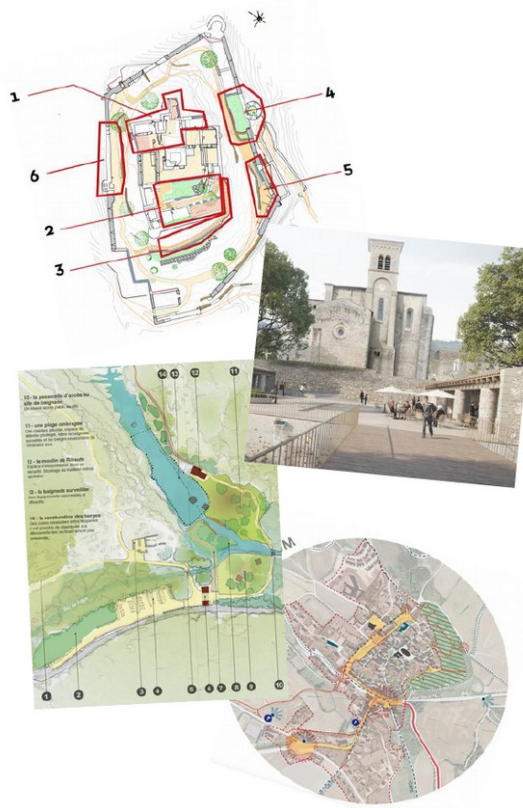
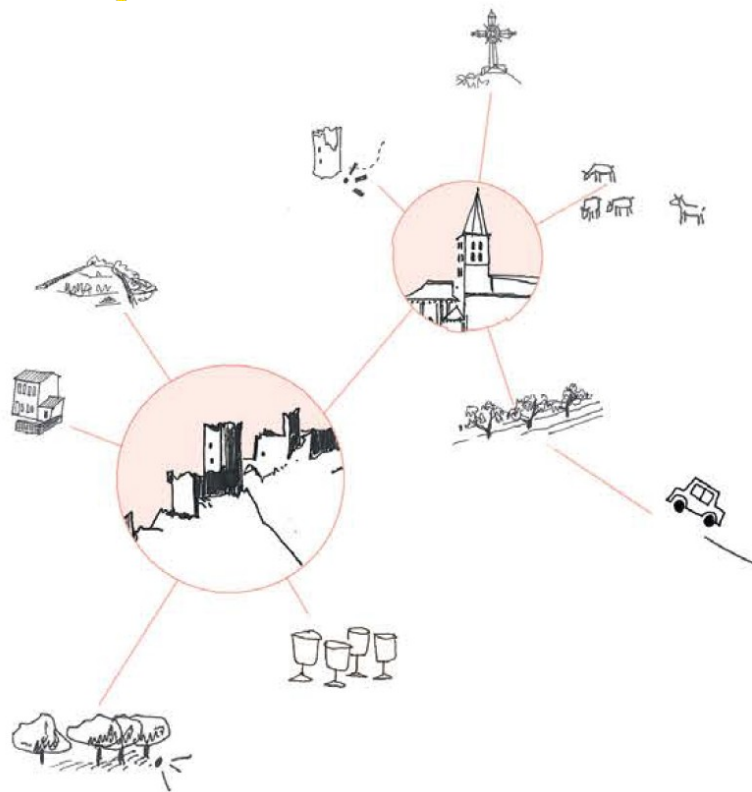
Elargir le regard

Déjà là





Les chantiers opérationnels « individuels » des sites



1 – Demande RDV CAUE

- Conseil selon Charte
- Poser une méthodologie
- Associer les partenaires
- Rédiger CR/Précos
- Proposer AMO si pertinent

2 – Lancement AMO

- Demande du Moa au DPT
- Validation DPT : notif AMO
- Réunion sur site avec CAUE

3 – Prépa Appel d'Offre

- Rédaction CCTP/RC
- Réunion de validation
- Suivi AO (analyse...)
- Jury (animation, CR)

4 – Lancement mission

PAYS CATHARE

ÉTUDES ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT Partage d'expériences 2017-2022



Département de l'Aude - CAUE | Mars 2022

A5 - 55p

BILAN 2017-2022 : 5 années d'accompagnement

- « Tourisme et Culture » : 3 projets
- « Monuments Historiques » : 3 projets
- « Urbanisme et espaces publics » : 5 projets
- « Paysage » : 5 projets
- « Architecture » : 1 projet

Document réalisé par le
DPT avec aide du CAUE :
→ entrées thématiques
→ enjeux et extraits
→ nouveaux besoins ?

urbanisme



Requalification de la traversée de village reliant le parking visiteurs à l'accueil des châteaux

LASTOURS

enjeux

Du fait de sa typologie de « village rue » en fond de vallonn, les élus sont conscients de l'importance de la traversée du village, actuellement peu attractive malgré un fort potentiel. Le parking dédié aux visiteurs est peu visible à l'entrée du village, le cheminement piéton vers l'accueil des châteaux est peu attractif, et les habitants et commerçants ne bénéficient d'aucun espace public le long de la route départementale. La commune a donc souhaité intervenir rapidement pour améliorer la qualité urbaine de sa traversée afin de contenter habitants, commerçants et visiteurs. Les premières tranches de travaux sont terminées, proposant des belvédères sur la rivière pour donner du confort aux piétons. Il reste à réaliser les travaux de l'entrée de village qui devraient permettre, suite à des acquisitions foncières, de reconfigurer complètement l'arrivée sur le site de Lastours et d'y dégager des espaces plus confortables pour les habitants.

acteurs privilégiés

Partenaires

- UDAP-ABF
- Région Occitanie (GSO)
- Département de l'Aude
- ATD II
- CAUE II

Agences en charge de l'étude

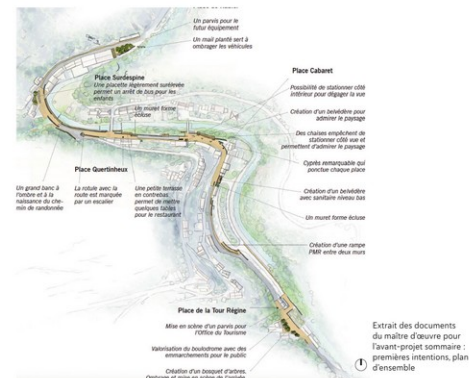
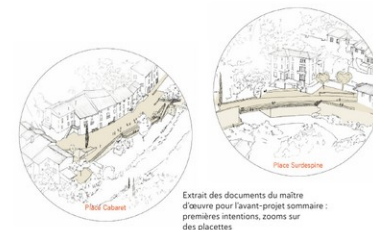
- Urbanisme : D'une Ville à l'Aude
- Paysagiste : Jean-Michel Sagols
- BE VRD : IDEIA VRD

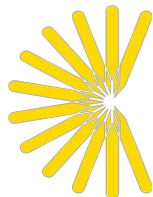


Verbatim

" L'objectif est :
- sécuriser les visiteurs et les habitants ;
- donner une meilleure et belle image de la commune sur sa traversée par les aménagements des espaces élargis (passerelle et terrasse en encorbellement, petit belvédère sur le village et la rivière...) ;
- permettre également aux commerces de profiter de ces aménagements pour mieux développer leur activité économique.

Le fait d'encourager et/ou obliger à un stationnement dans le parking à l'entrée du village, permet aux visiteurs une découverte du village et de ses particularités mais aussi de rester plus longtemps sur la commune."
Max Brail, maire





2022 : Évolutions méthodologiques et relance AMO

Les évolutions du contexte :

- Intégrer l'Association Mission Patrimoine Mondial (2019) et ses enjeux spécifiques avec la finalisation du Plan de Gestion du bien en série.
- Mieux intégrer dans les projets la définition amont des enjeux touristiques stratégiques, mieux relayer auprès de l'ADT et des OTI.
- S'adapter aux nouvelles pratiques post-covid de « tourisme nature » au détriment du modèle « tourisme patrimonial » (Acte I Pays Cathare).
- Prendre d'avantage en compte le changement climatique (surchauffe estivale / inondations)

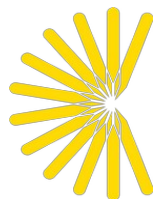
Les besoins de l'AMO v2.0 :

- Une missions sous-évaluée à recalibrer pour une AMO plus fine (CCTP complexes, présentiel).
- Une compétence juridique pour rédaction des RC/CCAP et appels d'offre (petites communes).
- Des compétences en ingénierie touristique et en ingénierie environnementale dans l'équipe.
- Pouvoir utiliser l'AMO pour des « mini-faisabilités » préalables aux CCTP (affiner un prix ...)

Les limites actuelles :

- A ce jour, engagements limités des Intercommunalités (Tourisme/Patrimoine/Itinéraires) et de la Région (GSO/BourgCentre), y compris budgétaires.





Les chantiers collectifs du réseau



Moa Département

Certaines actions sont portées en direct :

- Charte et AMO
- Etudes globales
- Guides de visite / Appli

Groupes projet (depuis 2022)

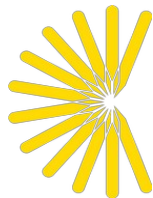
Travail thématique avec des agents des sites volontaires :

- Programmation culturelle
- Médiation jeune public
- Signalétique
- Boutiques

Moa Association UNESCO

Depuis 2019, des études sont menées sur le périmètre des 7 biens candidats.





Les temps internes du réseau



Formation pour les sites du Pays Cathare Lancement et pilotage de Projet

OBJECTIFS

Acquérir ou améliorer des connaissances de base sur le montage, le lancement et le suivi de projets d'aménagements : études prospectives, études pré-opérationnelles ou projets opérationnels. Approche progressive selon le niveau des participants.

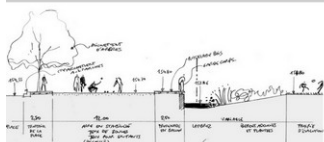
DEROULE PREVISIONNEL

Matin : présentation des différentes typologies de projet avec des exemples illustrés et présentation synthétique des acteurs et des enjeux méthodologiques.
Après-midi : exercices pratiques en petit groupe autour de scénarios fictifs de conduite de projets et échange libre, retours d'expériences ...

DATE : jeudi 02 février 2023 de 9h00 à 16h30 / **LIEU :** Alet-les-Bains

PUBLIC : élus municipaux, secrétaires de Mairie, agents de site en charge des projets

PRIX : gratuit avec une participation pour le repas / **PREREQUIS :** aucun



FORMATION A LA DEMANDE DU DEPARTEMENT DE L'AUDE
DANS LE CADRE DU RESEAU DES SITES DU PAYS CATHARE
ORGANISEE PAR LE CAUE DE L'AUDE



Groupe projet (mensuel)
DPT, AMPM, ADT, CAUE.

Séminaires (annuel)

Le DPT regroupe les sites et partenaires : techniciens, élus et agents.

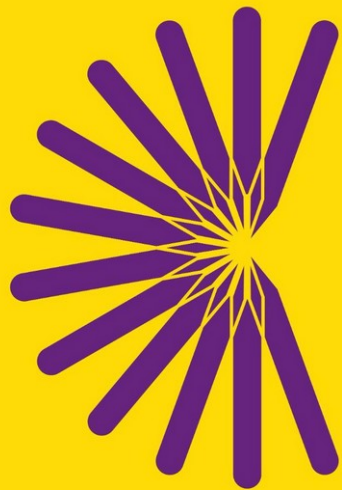
C'est un temps d'échanges thématiques et de convivialité entre les acteurs.

Formations/visites/conf

Ponctuellement le CAUE organise des temps dédiés, qui peuvent être ouverts au delà du réseau.

+ Animation ADT d'une commission catégorielle





Partager^{///} pour mieux innover !

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DES CAUE 2023

c̄|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **ALSACE**
Collectivité européenne

**FONDATION
DU
PATRIMOINE**